

NUCLÉAIRE EN EUROPE



UNE TRISTE RÉALITÉ, UN PÉRIL
POUR LES CITOYENS



Les Verts | ALE
au Parlement européen

En 2016, 127 réacteurs nucléaires étaient en activité dans l'Europe des 28 - ce qui représente près d'un tiers du total mondial

(<http://www.worldnuclearreport.org/IMG/pdf/20160713MSC-WNISR2016V2-HR.pdf>).

La moitié des États membres n'ont jamais eu recours à l'énergie nucléaire ou ont décidé de s'en passer, comme l'Allemagne a décidé de le faire à la suite de la catastrophe de Fukushima. En 2016, l'âge moyen des réacteurs nucléaires européens était de 31,4 ans, chiffre qui ne cesse d'augmenter.

Plus de la moitié des centrales nucléaires sont en activité depuis plus de 30 ans alors qu'elles ont une durée d'activité initialement prévue pour 40 ans. Et plus ces centrales se font vieillissantes, plus elles deviennent dangereuses : les matériaux se fragilisent - une dégradation qui s'accélère du fait de l'exposition aux radiations - et les normes de sécurité sont devenues obsolètes alors même que des composants de sécurité primaires sont irremplaçables. La fréquence des incidents s'en trouve accrue et nous rapproche de l'imminence d'un accident grave.

L'ensemble de ces faits, cumulés à des révélations sur l'existence de composants défectueux et des contrôles trop laxistes par les autorités compétentes, ne peuvent que provoquer une consternation et des craintes croissantes.



LES RÉACTEURS LES MOINS FIABLES D'EUROPE



En Belgique: Doel et Tihange

En 2012, les réacteurs Doel 3 et Tihange 2 ont été mis à l'arrêt après avoir découvert des milliers de microfissures sur les cuves des réacteurs. Après une évaluation positive par l'autorité de sûreté nucléaire belge (FANC) au cours de l'été 2013, les réacteurs ont été relancés, puis à nouveau mis à l'arrêt en mars 2014 afin que d'autres tests de sûreté soient effectués. Malgré les résultats non concluants des enquêtes et des essais qui ont suivi, la FANC a toutefois donné son feu vert pour relancer les deux réacteurs fin 2015. Depuis, les deux réacteurs ont été l'objet de divers problèmes de sûreté, successivement arrêtés puis relancés.

Concernant la centrale nucléaire de Doel, un sabotage réalisé au sein d'un réacteur fait toujours l'objet d'une enquête car son auteur n'a pas encore pu être identifié. Dans le même temps, le gouvernement belge a décidé d'étendre la durée de vie des réacteurs Doel 1 et 2 jusqu'en 2025 - date de fin supposée pour l'utilisation de l'énergie nucléaire belge - ceci sans consultation publique, ni nouvelle évaluation de l'impact sur l'environnement. De nombreuses critiques se sont élevées, en Belgique mais également dans les pays voisins (Pays-Bas, Allemagne, Luxembourg), contre ces décisions et ont abouti à plusieurs recours contre la reprise de Tihange 2 ainsi que l'extension de durée de vie de Doel 1 et 2.



En France: Fessenheim & Cattenom

La centrale de Fessenheim, située à la frontière de la France avec l'Allemagne et la Suisse, est la plus vieille centrale européenne encore en activité (1977). Les réacteurs sont situés dans une zone d'activité sismique relativement élevée et soumis à des risques d'inondations puisqu'ils sont situés en contrebas du grand canal d'Alsace. Cette centrale est la championne européenne des incidents déclarés: les tuyaux cassés, fuites ou autres vannes défectueuses sont bien trop récurrents. Au cours de sa campagne présidentielle de 2012, François Hollande avait promis de fermer Fessenheim d'ici fin 2016, mais cette date a été reportée en permanence.

Étant donné les risques encourus, les voisins suisses et allemands (qui ont tous deux décidé de sortir du nucléaire) appellent depuis des décennies à la fermeture de la centrale, surtout après que des révélations aient démontré qu'EDF avait tenté de dissimuler un incident grave survenu en 2014. Alors qu'une inondation avait empêché le fonctionnement normal d'un des systèmes de sécurité, le dysfonctionnement des barres de contrôle n'avait pas permis un refroidissement rapide de la cuve du réacteur. Une procédure d'urgence inhabituelle avait donc dû être déclenchée pour refroidir le cœur du réacteur et stopper la réaction nucléaire: de l'acide borique a ainsi été injecté dans le système de refroidissement.

Par la suite, en janvier 2017, le conseil d'administration d'EDF (l'opérateur) a accepté de fermer la centrale dès 2018. En contrepartie, EDF reçoit une rémunération impressionnante de 446 millions d'euros (minimum), plus des garanties pour l'exploitation d'une autre centrale nucléaire. Néanmoins, la date finale de fermeture de Fessenheim reste toujours en suspens car elle doit encore être confirmée par un décret qui pourrait ne jamais être mis en œuvre. En effet, l'élection présidentielle de 2017 pourrait mener à l'élection d'un-e candidat-e qui s'opposerait à la fermeture et pourrait décider de prolonger plus encore la durée d'activité de Fessenheim.

La centrale de Cattenom est située à proximité immédiate des frontières avec le Luxembourg et l'Allemagne. Depuis son début d'activité en 1986, il y a eu plus de 800 incidents enregistrés : des incendies, des arrêts forcés et des incidents radiologiques. Les évaluations négatives de Cattenom lors des tests de résistance de l'UE en 2012 (visant à vérifier la conformité des critères de sûreté suite à la catastrophe de Fukushima) ont été confirmées par une étude récente commandée par les Verts allemands qui alerte à nouveau sur les risques en matière de sûreté.

Malgré toutes ces critiques fondées, le gouvernement français a révélé en 2016 qu'il souhaitait prolonger l'extension de la durée de vie de ses 58 réacteurs de quarante à soixante ans, à condition qu'ils aient l'approbation de l'Agence de sûreté nucléaire (ASN). EDF a déjà annoncé avoir demandé une extension de la durée de vie de Cattenom jusqu'en 2046 - au lieu de 2026.

LES CENTRALES NUCLÉAIRES EN CONSTRUCTION



Finlande: Olkiluoto

En décembre 2003, le gouvernement finlandais a ordonné la construction d'Olkiluoto 3, un réacteur pressurisé européen (EPR). Sa construction a débuté en 2005 sous la direction d'Areva, en coopération avec Siemens et l'opérateur finlandais TVO. La date d'entrée en exploitation était envisagée en 2009. Cependant, en raison de plusieurs problèmes techniques et d'exigences juridiques, les délais ainsi que le budget pour la construction d'Olkiluoto 3 iront bien au-delà des estimations initiales. En 2015, la fin des travaux n'était toujours pas prévue avant 2018 et le coût estimé est passé de 3,2 milliards d'euros à 8,5 milliards d'euros (chiffres de 2014, qui n'ont pas été officiellement mis à jour depuis).

Areva a déjà accumulé des pertes de 5,5 milliards d'euros, et d'autres pertes sont attendues. TVO et Areva / Siemens se sont depuis enfermés dans une bataille judiciaire sur les dépassements de coûts. Après la faillite technique d'Areva en 2015, sa division de construction de réacteurs (Areva-NP) a été rachetée par l'opérateur EDF.

Mais EDF a refusé d'hériter du passif de plusieurs milliards d'euros d'Areva. En 2015, l'agence de notation financière Standard & Poor's a dégradé la note de TVO à BBB-, juste au-dessus du statut 'junk' (épave), avec des perspectives négatives puisque les coûts de construction d'Olkiluoto 3 peuvent encore être dépassés. C'est dire à quel point ce projet est considéré comme un bon investissement...



France: Flamanville et le Creusot

L'EPR de Flamanville a été commandé en 2006 et devait être opérationnel en 2012, pour un coût estimé à 3,2 milliards d'euros. Semblable à Olkiluoto, la construction de l'EPR s'est révélée être une catastrophe financière de plus. Dès le début, il y a eu d'innombrables problèmes de construction qui ne respectaient pas les exigences techniques. Mais le plus grave problème a été rendu public en avril 2015, lorsque des erreurs de fabrication ont été décelées sur la cuve du réacteur.

Les enquêtes menées par l'Autorité de sûreté nucléaire française (ASN) sont en cours et il est probable qu'elles réclament la fabrication d'une nouvelle cuve, alors que l'autre est déjà installée. Jusqu'à présent, les coûts de construction estimés de l'EPR ont presque triplé et se sont élevés à 10,5 milliards d'euros (2015), alors que le délai devait être reporté à 2018 - avec d'autres retards éventuels s'il fallait changer la cuve du réacteur.

Depuis la détection des problèmes de fabrication dans la cuve du réacteur de Flamanville, l'ASN s'est intéressée de plus près au fabricant Le Creusot - Forge. Une vérification a révélé que des «irrégularités dans les contrôles de fabrication» ont été détectées sur environ 400 pièces fabriquées depuis 1969, dont environ 50 seraient installées dans la flotte de réacteurs actuellement en exploitation en France. Par ailleurs, d'autres pièces ont été vendues à d'autres opérateurs en Europe.





Royaume-Uni: Hinkley Point C (HPC)

Hinkley Point C est la première centrale nucléaire construite au Royaume-Uni depuis des décennies. Le type de réacteur prévu est un EPR comme à Flamanville et Olkiluoto. Sa construction est prévue pour 2023 pour un coût global de £ 16 milliards. Sa construction a été attribuée à EDF, deux partenaires chinois (China General Nuclear Power et China National Nuclear Group) et Areva.

Ce consortium atypique est le résultat d'une évidence économique : il n'y a plus de banques qui souhaitent investir dans de tels projets, c'est pourquoi le gouvernement britannique a mis en place un système de financement basé sur un tarif de rachat garanti et onéreux pour l'électricité produite : à 11 euros le kWh (avec un ajustement basé sur l'inflation pour 35 ans), l'électricité produite coûtera trois fois plus cher qu'au prix du marché actuel.

Ce moyen de financement dépendait de l'approbation de la Commission européenne qui a finalement autorisé ce type d'aide d'État, alors même qu'elle a relevé le coût estimé à 24,5 milliards de livres sterling. À l'heure actuelle, les coûts de réalisation de HPC dépassent la capitalisation boursière actuelle d'EDF, c'est pourquoi les deux agences de notation de crédit Moody's et Standard & Poor's ont lancé des avertissements continus pour abaisser davantage la note d'EDF si l'entreprise s'engageait dans cet investissement qu'elle est incapable d'assumer.

Plusieurs acteurs ont contesté ce projet démesuré: le gouvernement autrichien, soutenu par le Luxembourg, a intenté un recours contre cette décision devant la Cour de justice des Communautés européennes (CJCE), car elle considère qu'il s'agit d'une aide d'État illégale et d'une distorsion de concurrence. Par ailleurs, un consortium de dix entreprises de l'énergie a soumis une plainte conjointe à la CJCE. Débouté en première instance, le consortium a fait appel en soulignant que ces aides provoquent une distorsion majeure du marché - en particulier au détriment des fournisseurs d'énergie renouvelable - tout en provoquant la fin du marché interne de l'électricité européen.

Pendant ce temps, au sein d'EDF, une opposition majeure s'est révélée: le directeur financier d'EDF, Thomas Piquemal, a démissionné pour signifier son désaccord avec cet investissement jugé trop risqué vu l'endettement abyssal de l'entreprise (37,4 milliards d'euros), provoquant la baisse du prix des actions d'EDF en dessous de 10 €. La valeur financière d'EDF s'est détériorée à tel point que l'entreprise a décidé de sortir du CAC40.

Même ses syndicats ouvertement pro-nucléaires ont vertement critiqué HPC et ont essayé de résilier la décision d'investissement définitive du conseil d'administration prise à la mi-2016 en la contestant devant le tribunal. En vain. Du côté britannique, le nouveau gouvernement May a donné son dernier feu vert au projet à l'automne 2016. Officiellement, HPC doit entrer en service en 2025, une date très optimiste quand on prend en considération la capacité d'EDF à finaliser ce projet dans les temps...



Hongrie: Paks II

En début d'année 2014, le Premier ministre hongrois, Viktor Orbán, et le Président russe, Vladimir Poutine, ont signé un accord bilatéral sur la construction d'un nouveau réacteur sur le site de la centrale nucléaire hongroise Paks. L'accord contient un accord financier comprenant un emprunt intergouvernemental de 30 ans d'une valeur de 10 milliards d'euros fourni par la Russie, en dessous des conditions du marché. Ce prêt couvrirait 80% des coûts estimatifs totaux de 12 milliards d'euros et la réalisation du projet a bien évidemment été attribuée à l'entreprise d'État russe Rosatom.

L'affaire a suscité de nombreuses critiques et, depuis novembre 2015, la Commission européenne a lancé trois procédures juridiques contre le gouvernement hongrois. Tout d'abord, une procédure d'infraction sur la violation des règles de passation des marchés publics de l'UE.

Étonnamment, cette procédure a été close par la Commission à l'automne 2016 pour des raisons d'exclusivité technique: l'argument du gouvernement hongrois a été accepté puisque les normes techniques hongroises ne permettaient à aucune autre entreprise que Rosatom de construire ce nouveau réacteur. Deuxièmement, la Commission a décidé d'examiner plus en détail les informations contenues dans les documents Paks II, car ils étaient susceptibles d'enfreindre les règles relatives à la publicité des informations environnementales.

Enfin, la DG Concurrence a ouvert une enquête approfondie sur le modèle de financement de Paks et la violation éventuelle des règles de l'UE en matière d'aides d'État, malgré les objections du gouvernement hongrois. Le 6 mars 2017, la Commission a approuvé ce projet à condition que le gouvernement hongrois obtienne un meilleur retour sur investissement, en s'assurant qu'il soit géré séparément de la centrale nucléaire existante de Paks pour éviter une concentration du marché, et en revendant un tiers de l'électricité générée via un système d'enchères.

Pourtant, comme dans le cas de HPC, le gouvernement autrichien ainsi que d'autres parties concernées avaient déjà annoncé qu'ils étaient prêts à contester une telle décision devant les tribunaux...



Pour plus d'information concernant la position et les actions des Verts/ALE sur le nucléaire visitez:

<https://www.stopclimatechange.net/>



Les Verts | ALE
au Parlement européen



STOP AUX CHANGEMENTS
CLIMATIQUES

A VOUS DE JOUER